

Bienvenue à L'Académie Junior Du Golf d'Evreux

La saison 2023-2024 de l'École de Golf (Académie Junior) va commencer.
Vous trouverez ci-joint le dossier complet pour l'inscription de votre enfant.

L'École de golf est sous la responsabilité de l'Association Sportive (AS) Evreux Golf Sport.

Le golf Municipal d'Evreux est en charge de la gestion administrative et financière. Il met à disposition les équipements et ses enseignants diplômés.

L'Association Sportive s'occupe de :

- *L'animation de l'Ecole de Golf (passage de drapeaux, Junior Series, Fête de l'Académie, ...)*
- *La gestion des équipes Juniors*
- *La gestion sportive et organisationnelle de l'Académie juniors du golf d'Evreux (les compétitions fédérales ou de club).*

M. Dominique SIREUDE est le référent de l'Ecole de Golf et ASBC.

Les bénévoles, animateurs sportifs bénévoles de club (Serge, Bernard, Marie-Line, René, Pascal F, Yann, Pascal C, Hélène) interviennent auprès des enfants afin d'aider les enseignants et accompagner les élèves sur le parcours et lors des compétitions.

Nous comptons sur votre participation active pour faire vivre notre académie en accompagnant les enfants lors des animations organisées par celle-ci.

Vous pouvez, à tout moment, nous contacter par mail à evreuxgolfsport@orange.fr

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne saison.

*Le Président de l'A.S.
Pascal CONTER*

*Le Chef de service Golf
Christophe QUETEL*

*Le Référent Ecole de Golf
Dominique SIREUDE*



Tarifs Académie Juniors (2023 / 2024)

1h

Découverte 1^{ère} année : 120 €

- Prêt du matériel
- Accès au Pitch & Putt
- Licence FF Golf



L'association offre, à chaque enfant de l'académie :

- la **gratuité de la cotisation** annuelle ;
- les **droits de jeux lors des compétitions qu'elle organise** (hors compétitions caritatives);
- la possibilité de faire entendre leur voix, lors des AG, par l'intermédiaire d'un représentant légal .

1h

Débutant : 150 €

- Prêt du matériel
- Accès au Pitch & Putt
- Licence FF Golf



1h30

Confirmés / Confirmés experts : 290 €

- Prêt du matériel
- Accès au Pitch & Putt
- Licence FF Golf
- Pour les Red Tig's uniquement, accès au parcours 18 trous accompagné par un ASBC.



2h

Compétition : 360 €

- Prêt du matériel
- Accès au Pitch & Putt
- Licence FF Golf
- Accès au parcours 18 trous en autonomie.



4h

Compétition Expert : 450 €

- Prêt du matériel
- Accès au Pitch & Putt
- Licence FF Golf
- Accès au parcours 18 trous en autonomie.
- 2h d'entraînement en supplément, dates définies dans le calendrier de



- Les cours sont dispensés par un pro, en cas d'absence de celui-ci, l'activité sera assurée par les Animateurs Sportifs Bénévoles de Club (ASBC).
- Pour chaque tarif, les durées indiquées sont des durées hebdomadaires.
- Les cours manqués ne seront pas remboursés.

Merci d'établir votre règlement à l'ordre du Golf Municipal d'Evreux.

Les cotisations peuvent être mensualisées sur 9 mois soit :

Découverte 1^{ère} année 14€/mois. Débutant 17€/mois. Confirmés 33€/mois. Compétition 40 €/mois. Compétition expert 50€/mois

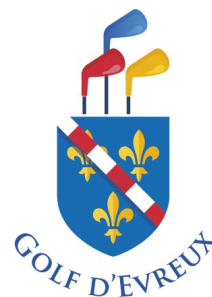
En cas de changement de groupe en cours d'année, le tarif sera adapté en conséquence

Calendrier scolaire 2023-2024

Août 2023		Septembre 2023		Octobre 2023		Novembre 2023		Décembre 2023		Janvier 2024	
1 Ma	Féried	1 Ve	Junior Series n°4	1 Di	Féried	1 Me	Féried	1 Ve	Féried	1 Lu	Féried
2 Me		2 Sa		2 Lu		2 Je		2 Sa		2 Ma	
3 Je		3 Di		3 Ma		3 Ve		3 Di		3 Me	
4 Ve		4 Lu		4 Me		4 Sa		4 Lu		4 Je	
5 Sa		5 Ma		5 Je		5 Di		5 Ma		5 Ve	
6 Di		6 Me		6 Ve		6 Lu		6 Me		6 Sa	
7 Lu		7 Je	7 Sa Junior Series n°6	7 Ma	7 Je	7 Di	EDG+Coupe Épiphanie				
8 Ma		8 Ve EDG Forum Asso	8 Di EDG Intégration	8 Me	8 Ve	8 Lu					
9 Me		9 Sa EDG Forum Asso	9 Lu	9 Je	9 Sa	9 Ma					
10 Je		10 Di EDG Forum Asso	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me					
11 Ve		11 Lu	11 Me	11 Sa Féried	11 Lu	11 Je					
12 Sa		12 Ma	12 Je	12 Di EDG + Dimanche au golf	12 Ma	12 Ve					
13 Di		13 Me EDG Inscription/Essai	13 Ve	13 Lu	13 Me	13 Sa					
14 Lu		14 Je	14 Sa	14 Ma	14 Je	14 Di EDG Nouvel An					
15 Ma		15 Ve	15 Di	15 Me EDG Drapeaux	15 Ve	15 Lu					
16 Me		16 Sa EDG Inscription/Essai	16 Lu	16 Je	16 Sa	16 Ma					
17 Je		17 Di	17 Ma	17 Ve	17 Di EDG + Compet Noël	17 Me EDG Drapeaux					
18 Ve		18 Lu	18 Me	18 Sa EDG Drapeaux	18 Lu	18 Je					
19 Sa		19 Ma	19 Je	19 Di	19 Ma	19 Ve					
20 Di		20 Me	20 Ve	20 Lu	20 Me	20 Sa EDG Drapeaux					
21 Lu		21 Je	21 Sa Championnat Club	21 Ma	21 Je	21 Di					
22 Ma		22 Ve	22 Di Championnat Club	22 Me	22 Ve	22 Lu					
23 Me		23 Sa Junior Series n°5	23 Lu Stage EDG	23 Je	23 Sa	23 Ma					
24 Je		24 Di	24 Ma Stage EDG	24 Ve	24 Di Réveillon de Noël	24 Me					
25 Ve		25 Lu	25 Me Stage EDG	25 Sa	25 Lu Féried	25 Je					
26 Sa		26 Ma	26 Je Stage EDG	26 Di	26 Ma	26 Ve					
27 Di		27 Me	27 Ve Stage EDG	27 Lu	27 Me	27 Sa					
28 Lu		28 Je	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di					
29 Ma		29 Ve	29 Di	29 Me	29 Ve	29 Lu					
30 Me		30 Sa EDG - Journée ASBC	30 Lu	30 Je	30 Sa	30 Ma					
31 Je			31 Ma		31 Di	31 Me					

Calendrier scolaire 2023-2024

Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024	Juillet 2024
1 Je	1 Ve	1 Lu EDG+Coupe Pâques 14	1 Me EDG+Coupe du Muguet	1 Sa Fête EDG+Junior Series n°5	1 Lu 27
2 Ve	2 Sa	2 Ma	2 Je	2 Di	2 Ma
3 Sa	3 Di	3 Me	3 Ve	3 Lu 23	3 Me
4 Di	4 Lu Stage EDG 10	4 Je	4 Sa	4 Ma	4 Je
5 Lu 6	5 Ma Stage EDG	5 Ve	5 Di	5 Me EDG Championnat	5 Ve
6 Ma	6 Me Stage EDG	6 Sa	6 Lu 19	6 Je	6 Sa
7 Me	7 Je Stage EDG	7 Di	7 Ma	7 Ve	7 Di
8 Je	8 Ve Stage EDG	8 Lu 15	8 Me Férié	8 Sa EDG Championnat	8 Lu EDG Stage 28
9 Ve	9 Sa	9 Ma	9 Je Férié	9 Di	9 Ma EDG Stage
10 Sa	10 Di	10 Me	10 Ve	10 Lu 24	10 Me EDG Stage
11 Di EDG + Carnaval	11 Lu 11	11 Je	11 Sa	11 Ma	11 Je EDG Stage
12 Lu 7	12 Ma	12 Ve	12 Di	12 Me EDG Championnat	12 Ve EDG Stage
13 Ma	13 Me	13 Sa EDG Junior Series n°3	13 Lu 20	13 Je	13 Sa
14 Me	14 Je	14 Di	14 Ma	14 Ve	14 Di Férié
15 Je	15 Ve	15 Lu 16	15 Me	15 Sa EDG Championnat	15 Lu EDG Stage
16 Ve	16 Sa EDG Junior Series n°1	16 Ma	16 Je	16 Di	16 Ma EDG Stage
17 Sa	17 Di	17 Me	17 Ve	17 Lu 25	17 Me EDG Stage
18 Di	18 Lu 12	18 Je	18 Sa EDG Junior Series n°4	18 Ma	18 Je EDG Stage
19 Lu 8	19 Ma	19 Ve	19 Di	19 Me EDG Championnat	19 Ve EDG Stage
20 Ma	20 Me EDG Drapeaux	20 Sa	20 Lu Compét Pentecôte 21	20 Je	20 Sa
21 Me	21 Je	21 Di	21 Ma	21 Ve	21 Di
22 Je	22 Ve	22 Lu Stage EDG 17	22 Me	22 Sa EDG Championnat	22 Lu 30
23 Ve	23 Sa EDG Drapeaux	23 Ma Stage EDG	23 Je	23 Di Coupe de l'été	23 Ma
24 Sa	24 Di EDG+Coupe St Patrick	24 Me Stage EDG	24 Ve	24 Lu 26	24 Me
25 Di	25 Lu 13	25 Je Stage EDG	25 Sa EDG Drapeaux	25 Ma	25 Je
26 Lu 9	26 Ma	26 Ve Stage EDG	26 Di	26 Me EDG Championnat	26 Ve
27 Ma	27 Me	27 Sa	27 Lu 22	27 Je Trophée Seniors	27 Sa
28 Me	28 Je	28 Di	28 Ma	28 Ve Trophée Seniors	28 Di
29 Je	29 Ve	29 Lu 18	29 Me EDG Drapeaux	29 Sa EDG JS n°6+Championnat Prix	29 Lu 31
	30 Sa EDG Junior Series n°2	30 Ma	30 Je	30 Di	30 Ma
	31 Di		31 Ve		31 Me



CHARTRE DE L'ÉCOLE DE GOLF

Saison 2023 - 2024

Cette charte précise les droits et devoirs de l'enfant et de ses parents. Elle doit être signée par les parents et par l'élève. Elle fait office de règlement intérieur de l'École de Golf d'Évreux.

Je soussigné(e),.....
représentant légal choisi lors de l'inscription de
m'engage à respecter les points suivants :

- **Assiduité** : Le joueur se doit d'assister à la totalité des séances. En cas d'impossibilité il se doit de prévenir le Pro ou le Golf au minimum 48h avant la séance. Le joueur est tenu de participer aux animations (Junior Series, compétitions de classement, aux passages de drapeaux, etc ...) proposés par l'équipe.
- **Comportement** : Le joueur doit avoir un comportement respectueux envers les autres joueurs, envers le Pro et l'encadrement. Il devra respecter les consignes de sécurité relatives à la pratique du golf, et devra avoir un comportement qui ne nuit pas au bon déroulement des séances et dans le respect des autres golfeurs.
- **Ponctualité** : Le joueur devra être prêt dès le début du cours. Pour cela, il est recommandé d'être présent au minimum 1/2 d'heure avant le début de la leçon et ne pas partir avant la fin de celle-ci. A la fin de la séance, le joueur est sous la responsabilité des parents. Lors des compétitions, le joueur devra être au départ 10 mn avant l'heure dite, et s'être échauffé au practice et au putting.
- **Sportivité** : Ne pas perturber les autres joueurs pendant les séances prévues, pendant la durée totale d'une partie, soit sur le compact ou sur le grand parcours. Les règles de comportement (Étiquette) enseignées pendant les cours devront être respectées à tout moment.

- **Respect, Tenue, Matériel** : Le joueur doit respecter l'ensemble des installations mises à sa disposition. Il doit avoir une tenue correcte, appropriée aux conditions atmosphériques du jour et à la pratique du golf. Il doit rendre le matériel prêté en bon état et propre (nettoyage des clubs).
Lors des compétitions de club (Junior Series, Compétitions de classement, Championnat de l'Académie, ...) et compétitions officielles extérieures (CD27, Championnats de Normandie, Championnat de France, ...), les joueurs et joueuses sont invités à porter la tenue du club.
- **Propreté** : Ne pas jeter de déchets hors des poubelles.
- **Responsabilité** : Après le cours, si l'enfant n'a pas encore été repris par ses parents ou personne nommément désignée, il doit se rendre immédiatement à l'accueil du golf afin de contacter ses parents ou une autre personne responsable. **Il est formellement interdit à l'élève de quitter l'enceinte du golf tant qu'un parent ou une personne nommément désignée ne s'est pas présentée pour venir le chercher.**
Le « dépôt » et la « récupération » des enfants ne se font pas sur le parking. Les parents sont invités à se rendre à l'accueil du golf afin de prendre connaissance des affichages des compétitions, réunions, calendriers, etc ... sur les panneaux de l'Académie et du golf, et à communiquer avec le personnel du golf, les bénévoles, et les membres de l'association qui sont toujours disponibles pour eux.
- **Droit de vote aux Assemblées Générales de l'Association sportive** : De par les statuts de l'association, le représentant légal choisi sur la fiche d'inscription, portera la voix de l'enfant (1 enfant = 1 voix).

Le respect de ces règles est valable sur tous les golfs, que ce soit à Évreux ou dans un autre golf. Le joueur se doit de véhiculer une image positive de l'Académie Juniors du Golf d'Évreux.

L'équipe d'encadrement de l'École de Golf d'Évreux, se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement serait en désaccord avec la présente charte.

Signature des représentants légaux

Signature de l'enfant

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR UN LICENCIÉ MINEUR

(Création, renouvellement ou reprise de licence / pratique loisir ou compétitive de club, parties certifiées (WHS) ou entre deux présentations de certificat médical en cas de participation à des compétitions nécessitant le droit de jeu fédéral)

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale :

Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

FAIRE DU SPORT : C'EST RECOMMANDÉ POUR TOUS.

En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ?

Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es : ☐ une fille
☐ un garçon

Ton âge : ans

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
As-tu été opéré(e) ?	☐	☐
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐	☐
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐	☐
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé(e) sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	☐	☐
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé(e) à interrompre un moment une séance de sport ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?	☐	☐

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐

DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)	OUI	NON
Tu te sens très fatigué(e) ?	☐	☐
Tu as du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
Te sens-tu triste ou inquiet(e) ?	☐	☐
Pleures-tu plus souvent ?	☐	☐
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es fait(e) cette année ?	☐	☐

AUJOURD'HUI	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐

QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il mort subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
Êtes-vous inquiet(e) pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.	☐	☐

SI TU AS RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

Tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient.
Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Je suis informé(e) que je dois transmettre un certificat médical de moins de 6 mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique du golf (en et hors compétition).



ATTESTATION QUESTIONNAIRE DE SANTÉ - MINEURS -

Je soussigné(e) M/Mme

en ma qualité de représentant légal de M/Mme

licence n° (si licence déjà prise) atteste qu'il/elle a renseigné

le questionnaire de santé et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Le

Signature :

À remettre à votre Club ou à la ffgolf :

ffgolf - Questionnaire de Santé - 68, rue Anatole France - 92 309 Levallois-Perret Cedex
ou par e-mail, à l'adresse : ffgolf@ffgolf.org

Les licenciés peuvent également compléter le questionnaire et attester avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques depuis leur Espace licencié.



CERTIFICAT MÉDICAL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION - CACI À LA PRATIQUE DU GOLF EN COMPÉTITION NÉCESSITANT LE DROIT DE JEU FÉDÉRAL

Rappel : une fois enregistré un certificat médical est valable 3 ans sous réserve de :
- renouveler sa licence chaque année sans interruption ;
- répondre annuellement à un questionnaire de santé QS-golf-adulte ou QS-mineur ;
- attester avoir répondu négativement à toutes les questions.

Peut être établi par tout médecin titulaire du diplôme de docteur en médecine.

Ce certificat engage la responsabilité du médecin signataire
(Art.R.4127-69 et Art.R.4127-76 du Code de la Santé Publique).

Je soussigné(e), Docteur en médecine :

Exerçant à :

Certifie avoir examiné **M / Mme** :

Né(e) le : Age :

Licence ffgolf numéro :

Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents, contre-indiquant la pratique du golf en compétition.

Le

CACHET DU MEDECIN
N° RPPS :



VERSO DESTINÉ AU PRATICIEN RÉALISANT LE CACI

Les sportifs sur liste SHN – Sport de Haut Niveau, doivent fournir un certificat médical annuel, dans le cadre du SMR - Suivi Médical Règlementaire, réalisé par un médecin du sport.

Le paragolf bénéficie d'une réglementation particulière : s'il existe un appareillage, réorienter le patient vers le médecin prescripteur.

La pratique régulière du golf est un facteur reconnu de bénéfices pour la santé. Cependant, il existe de rares contre-indications, généralement non définitives. Le type de pratique, l'intensité et le volume d'entraînement ont une influence sur la santé de votre patient, ainsi que son âge, ses FDR et ses ATCDs.

Faire remplir au préalable le QS-Golf par le licencié majeur ou le QS-sport-mineur (CERFA) par le licencié mineur et ses représentants légaux. Toute modification de l'état de santé du patient doit conduire à réévaluer sa pratique golfique.

Le médecin examinateur est habilité à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un ECG, une épreuve d'effort, une imagerie ou un examen biologique, en fonction des facteurs de risques et de l'examen réalisé.

Il est recommandé, lors de la visite médicale, de vérifier plus particulièrement :

- L'intégrité et les facteurs de risque cardio-vasculaire, la TA de repos ;
- Un ECG de repos est recommandé une fois à partir de 12 ans puis tous les 3 ans à partir de 35 ans, et selon les ATCDs du patient ;
- La souplesse, l'intégrité et le gainage du rachis lombaire ;
- L'intégrité des membres supérieurs et surtout de l'épaule dominante et des poignets ;
- Le phototype et l'absence de lésions dermatologiques s'aggravant avec le soleil ;
- L'examen de la vision : AV et champ visuel. En cas de cécité d'un œil, port de lunettes de protection ;
- Les arthrodèses : rachis, cheville ou prothèses : hanches, genoux, épaules ne sont pas des contre-indications à la pratique du golf mais peuvent nécessiter l'avis d'un spécialiste.

La prise de médicaments (dont les bêtabloquants et les corticoïdes) et/ou de produits récréatifs est susceptible de constituer un contrôle **anti-dopage** positif pour tout licencié. Des autorisations exceptionnelles d'utilisation (AUT) peuvent être délivrées par l'AFLD. La demande d'AUT doit-être faite par le sportif avec le médecin ayant prescrit la substance ou la méthode interdite :

<https://sportifs.afld.fr/effectuer-une-demande-daut/>

Lors de la prise de licence chaque année, **des recommandations** concernant la santé seront adressées par e-mail au licencié de la ffgolf. Elles sont consultables sur le site internet : www.ffgolf.org



**AUTORISATION PARENTALE : PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE
LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE CONCERNANT LES MINEURS OU LES MAJEURS
PROTÉGÉS**

(En application de l'article R. 232-52 du code du sport)

Je soussigné(e) (Nom Prénom) :

Agissant en qualité de père, mère ou **représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur protégé** :
(Nom Prénom de l'enfant) :

.....

Autorise tout préleveur, agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage ou missionné par la fédération internationale, dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé:

(Nom et Prénom de l'enfant) :

.....

Ce document devra être présenté au préleveur lors d'un contrôle antidopage invasif.

Il est valable pour la saison sportive (indiquer millésime) _____ .

Fait à, le

Signature :

« Article R. 232-52 du code du sport:

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

L'absence d'autorisation parentale, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard (deux ans de suspension de compétition).

L'original ou une copie doit être conservé par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au préleveur. Une copie doit être transmise au Club du joueur ainsi qu'à sa Ligue d'appartenance.



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M ☐ F ☐

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES

☐ oui ☐ non

MEDICAMENTEUSES

☐ oui ☐ non

AUTRES (animaux, plantes, pollen) :

☐ oui ☐ non

Précisez

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser ☐ oui ☐ non

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

Responsable N°2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :

FICHE D'URGENCE MEDICALE

Je soussigné(e)/nous soussignés (Nom et prénom des représentants légaux ou du représentant légal) :

.....
.....

Domicilié(s)(e) au :

.....

Autorise (ent) les membres de l'encadrement administratif et /ou technique du Club/Liges/ Comité Départemental de à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident et notamment à avertir les services de secours d'urgence afin que le joueur mineur (Nom et prénom) né(e) le soit orienté(e) vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

Le Club/ Ligue /Comité Départemental de s'efforcera de prévenir les représentants légaux ou le représentant légal dans les meilleurs délais aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile.....

N° de portable de la mère.....

N° de téléphone du travail de la mère

N° de portable du père.....

N° de téléphone du travail du père.....

N° de téléphone le cas échéant d'une personne susceptible de vous prévenir

Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles.)

.....
.....
.....

Fait àle.....en deux exemplaires originaux.

Signature du représentant légal /des représentants légaux

NUMEROS UTILES :

La Commission Médicale ffgolf : Tél : 01.41.49.77.40 / Fax : 01.41.49.77.22

sportif@ffgolf.org

SAMU : 15 ou le SMUR le plus proche

Centre Antipoison (PARIS) : 01 40 05 48 48

Pompiers : 18